

Syndicat Intercommunal A Vocation Scolaire du Pays de Hautefort

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION

Département de la Dordogne

Nombre de délégués :

En exercice : 24

Présents : 16

Votants : 16

Date convocation : 20/03/2025

Date affichage : 20/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril à 18h30, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des associations de Nailhac, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis PUJOLS, Président du SIVOS.

PRESENTS :

Titulaires : LARUE-COUSTILLAS Stéphanie, ROUBINET Florient, LATOUR Bernadette, GRANDCHAMP Sylviane, LAGORCE Isabelle, BOUTOT Daniel, BALCAEN Philippe, PUJOLS Jean-Louis, MOUSSEULT Philippe, DEPRAETE BISBROUCK Odile, TOURNAIRE Florent, MICHEL Françoise, CHERQUI Didier

Suppléants : AGENEAU Elodie, DESVAUX Rolande, MAQUET Jean-Michel

EXCUSES : RODRIGUES Antonio, MICHEL Elisabeth, MAGNEUX Marine, BOADA Stéphane

ABSENTS : MERCIER Gérard, ROMER Corinne, PECOU Catherine, CHAMPAGNE Jean-Marie, FERENCZI Guilaïne, SEGALLA-GUIDONI Ilaria, SANCHEZ Jean-Marie

Secrétaire de séance : MOUSSEULT Philippe

N° : 2025-005

Objet : Vote du Budget 2025 – Budget principal

Vu le Code des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu la note de présentation brève et synthétique du budget principal annexé,

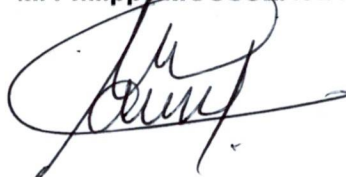
Le SIVOS vote son budget primitif en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice 2024 après approbation du compte de gestion et du compte administratif 2024, de l'affectation des résultats et de la reprise des restes à réaliser.

Le Conseil Syndical doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2025.

Budget Principal SIVOS	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	301 149.63 €	301 149.63 €	46 553.89 €	46 553.89 €

Adopté à l'unanimité

**Le Secrétaire de séance,
M. Philippe MOUSSEULT**



**Le Président,
M. Jean-Louis PUJOLS**



HAUTEFORT le 01/04/2025

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de Sarlat la Canéda et
publication par voie d'affichage le 03/04/2025